

TERRITOIRE
DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI
GEBIED

Astrida, le 20 novembre 1953.-
de

N°

Rappeler dans la réponse
la date et le numéro.
In het antwoord vermelden
nummer en dagtekening.

N° 3862/S.M.

Réponse au n°
Antwoord op het n°

Monsieur le Médecin Directeur
du Laboratoire Médical

du 19.....
van

à ASTRIDA.-

ANNEXE
Bijlage

ASTRIDA



13186

OBJET :
Voorwerp

Vaccination.-

Monsieur le Médecin,

Suite à votre lettre n°272/0 en date de
ce jour, j'ai l'honneur de porter à votre connais-
sance que je marque accord à son contenu.

Minutée par :
Geminuteerd door :

Copiée par :
Afgeschreven door :

Collationnée par :
Gecollationneerd door :

Reçue le :
Ontvangen de :

L'Administrateur de Territoire,
ANTORISSEN W.,

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
Laboratoire Médical
ASTRIDA.-

Astrida, le 20 novembre 1953.-

N° 272/0

A Monsieur l'Administrateur
Chef du Territoire d'

A S T R I D A.-

Monsieur l'Administrateur,

Devant le nombre des cas de dysentérie bacillaire parmi la population noire (40%), depuis le 30 octobre, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre des dispositions pour la vaccination de la population de Ngoma.

A partir de Lundi matin, le personnel du Laboratoire vaccinera, dans le local du tribunal indigène, avec votre permission. L'après-midi sera consacré à la vaccination au laboratoire, des boys et des employés chez les européens. S'il en reste encore à vacciner le lendemain, nous procéderons de la même manière.

Le Médecin Directeur de Laboratoire
Dr. F. DIERCKA.,

